

FORMATION EN ENVIRONNEMENT ET BIOLOGIE SUBAQUATIQUES

**Stage Plongeur Bio 1^{er} niveau (PB1 ex Niveau 1 bio)
Et attestation de découverte pour les apnéistes**

12-13 mai et 2-3 juin 2012

DATE LIMITE INSCRIPTION : 15 avril 2012 (dans la limite des places disponibles)

Objectif : Dans le cadre de la découverte et de la connaissance du milieu marin, apprendre la plongée d'observation (« plongée bio ») et comprendre l'organisation générale de la vie subaquatique.

Dates et lieux :

➤ **Cours théoriques:** le **samedi 12 et le dimanche 13 mai 2012.**

Découverte de la vie sous-marine au travers d'exposés et de diaporamas afin d'identifier les espèces rencontrées sous l'eau et à approcher leur mode de vie.

Lieu : Salle de la piscine de Biséous à Castres – de 9h à 12h30 et de 14h à 18h00 (prévoir un pique-nique)

➤ **Week-end pratique en mer au Cap Peyrefitte (Cerbère 66) : du 2 au 3 juin 2012.**

Mise en pratique des connaissances au cours de 4 plongées accompagnées par un encadrement bio, Debriefing après plongée, activités terrestres (observations et diaporamas).

Hébergement : Résidence « Les Aloès », appartements équipés de 4 personnes.

Restauration : Restaurant La Bodéga Pépé (www.aloesbodega.fr)

Plongées : Aloès Plongée (www.aloesplongee.fr)

Encadrement :

Florence ACKERMANN (FB1, Albi), Christophe CALU (FB1, Lavaur), Bernard TRIOU (FB1, Albi) avec quelques renforts pour varier les plaisirs !

Public : Ouvert en priorité aux membres des clubs FFESSM du Tarn et aux plongeurs scaphandre

Effectif : maximum 12 stagiaires

Niveau : **Pour le PB1** (réservé aux plongeurs scaphandre): Plongeur de niveau 2 minimum / CMAS **

Pour l'attestation : Apnéiste niveau 1 minimum

Prix par stagiaire pour l'intégralité du stage :

Clubs adhérents au codep 81 : 190 €(plongeurs bouteille) – **100 €**(apnéistes)

Autres clubs : 210 € (plongeurs bouteille) – 120 €(apnéistes)

Comprend les journées de formation théorique et le week-end de pratique en mer. Couvre l'hébergement, les repas midi et soir (sauf celui du vendredi soir) jusqu'au dimanche après-midi, ainsi que les 4 plongées (bloc fourni pour les plongeurs scaphandre).

A prévoir en plus, pour les plongeurs scaphandre : 12 € pour la délivrance de la carte FFESSM PB1, ainsi que la location de matériel de plongée si nécessaire.

Prévoir pour tous : le déplacement pour le week-end (covoiturage). Le petit déjeuner peut être pris sur place (5 €) ou être amené, les appartements étant équipés.

Inscription : avant le 15 avril 2012

✓ Copie de la licence FFESSM 2012

✓ Copie du niveau technique (minimum CMAS **, Niv1 Apnée).

✓ Une copie du certificat médical (datant de moins de 1 an au 3/06/2012)

✓ Fiche d'inscription

Chèque de **100 €** d'arrhes pour les plongeurs scaphandre ou 50 € pour les apnéistes, à l'ordre du «Codep 81»

A envoyer à : Florence ACKERMANN – 35 rue André Imbert – 81 000 Albi – gustave81@sfr.fr

L'inscription ne sera valide qu'à la remise du règlement accompagné du bulletin ci-joint dûment rempli et complété des pièces demandées et dans la limite des places disponibles (traitement des dossiers par ordre d'arrivée).

FORMATION EN ENVIRONNEMENT ET BIOLOGIE SUBAQUATIQUES

12-13 mai et 2-3 juin 2012

Fiche d'INSCRIPTION

A envoyer à : Florence ACKERMANN – 35 rue André Imbert – 81 000 Albi –
AVANT LE 15 AVRIL 2012

Le nombre de places étant limité à 12, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets et en tenant compte, à la date limite, des priorités (clubs du département 81-plongeurs scaphandres).

Cocher la case correspondant à l'inscription :

**Stage Plongeur Bio 1^{er} niveau (PB1 ex Niveau 1 bio)
pour plongeurs scaphandre N2 minimum**

Attestation de découverte pour les apnéistes

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance:

Adresse complète :

Nom Club FFESSM N° Club :

Téléphones : Domicile.....Travail.....Portable.....

Email :

Niveau de plongée

Numéro de licence :

Pièces à joindre obligatoirement :

➤ **La présente fiche complétée**

➤ **Chèque d'arrhes à l'ordre du Codep 81, de :**

- Pour les plongeurs scaphandres candidats au PB1:

100 € pour les adhérents à un club du département 81 ou **120 €** (club hors département)
solde 90 € à verser le 12 MAI 2012 + 12 € pour la arte FFESSM PB1 le 3 juin

- Pour les apnéistes candidats à l'attestation:

50 € pour les adhérents à un club du département 81 ou **70 €** (club hors département)
solde 50 € à verser le 12 MAI 2012

➤ **Copie de la licence FFESSM 2012**

➤ **Copie du niveau technique** (mini CMAS **).

➤ **Copie du certificat médical** (datant de moins de 1 an au 3/06/2012)

En cas d'annulation après le 15 avril 2012, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés (sauf si le stagiaire qui annule se trouve un remplaçant).